

# PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion de conseil du 8 septembre 2022
2. Délibération vote des subventions 2022
3. Délibération paiement de l'aide exceptionnelle à l'association Terres Vivantes en Normandie
4. Délibération aménagement sécurité RD 90 : autorisation de signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de remise en gestion
5. Délibération proposition d'honoraires VIAMAP concernant l'aménagement sécurité RD 90
6. Délibération devis points hydrants : acceptation devis et autorisation de demande de subvention DETR
7. Délibération autorisation de signature de la convention pour l'accueil des élèves, participation aux charges de scolarité entre communes
8. Délibération projet de sortie accrobranche collégiens 2023 : accord de principe
9. Délibération participation aux séjours pédagogiques en Allemagne et en Espagne pour les collégiens
10. Délibération autorisation pour la mise en place d'un composteur à titre gratuit pour les écoles communales
11. Présentation des mesures de soutien à l'installation des nouveaux boulangers
12. Présentation des mesures d'économie d'énergie
13. Questions diverses

### **Étaient présents :**

CROGUENNEC Jean Pierre  
COUZI Brunhilde (retard excusé, arrive à 18 H 45)  
DAMM Jean Marie  
DELANOS Arnaud  
DUPERRON Christine  
FAUCON Thierry  
GAILLARD Monique  
LE GUEN Jean Claude  
LUST Virginie (retard excusé, arrive à 18 H 40)  
MIGNOT William  
VERDUN Sylvie

TALEB Claude : absent (excusé) donne pouvoir à GAILLARD Monique  
LEFEBVRE Eric: absent (excusé)

Mme Allain, adjointe administrative, assiste à la séance.  
La feuille d'émargement est remplie.  
Le quorum est atteint.  
Mme DUPERRON est désignée secrétaire.

La séance commence à 18h 35.

## 1. Approbation du PV de la réunion de conseil du 8 septembre 2022

Aucune observation n'est formulée.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 2 (dont 1 pouvoir)

Pour : 8

*Brunhilde COUZI et Virginie LUST ne prennent pas part au vote*

## 2. Délibération vote des subventions 2022

William Mignot rappelle que seules, les demandes complètes (demande, rapport d'activité, bilan comptable fournis) seront examinées.

William Mignot rappelle également qu'une note précisant cette organisation a été présentée au Conseil Municipal de septembre 2021. Cette note indiquait également que les associations Hauvillaises ne devaient pas bénéficier de subventions hors commune (COM COM).

Les demandes des associations sont présentées.

Les montants demandés sont conformes aux sommes accordées les autres années et en rapport avec les activités décrites.

William Mignot s'interroge sur le montant demandé par Hauville Environnement : 500 euros.

Monique Gaillard rappelle que la subvention de l'an passé avait connu une forte augmentation du fait de démarches d'huissiers à venir et ajoute que ces constats n'ont pas eu lieu.

William Mignot note qu'aucune action pouvant justifier une attribution de 500 euros n'a eu lieu dans l'année et que la situation financière de Hauville Environnement est bonne.

Monique Gaillard fait référence à un travail fourni sur le PLUi. Le Conseil Municipal n'a pas été destinataire de ce travail. Monique Gaillard évoque aussi des frais de reprographie. William Mignot conseille de privilégier les documents dématérialisés et indique que Hauville Environnement peut bénéficier de la photocopieuse de la Mairie.

Monique Gaillard fait également état de frais de déplacement, sans préciser lesquels. Christine Duperron rappelle les dispositions réglementaires pour déduire ces frais de déplacement de ses impôts.

Le Conseil statue sur l'attribution d'une somme de 150 euros. Monique Gaillard, membre de Hauville Environnement ne prend pas part au vote.

Monique Gaillard, évoque la demande de l'association « Aux Idées Semées ».

William Mignot indique que la demande d'attribution d'une somme de 2.000 euros de cette association n'est pas complète.

Sur proposition des conseillers et faisant suite aux incendies qui ont sévi dans la région cet été, la subvention pour les jeunes Sapeurs Pompiers de Routot est portée à 700 euros.

### SUBVENTIONS ACCORDEES

ACPG	400
CLUB DE L'AMITIE	700
CHARITE	700
BIBLIOTHEQUE	2556
A S L HAUVILLE	2000
APE LES PTITS HAUVILLAIS	1500
POMPIERS DE ROUTOT	700

HAUVILLE ENVIRONNEMENT	150
ROUMOIS TERRES VIVANTES	2000
CROIX ROUGE	200
SECOURS CATHOLIQUE	200
SECOURS POPULAIRE BOURGTHEROULDE	200
LES RESTOS DU CŒUR	200
ASSOCIATION LE MUGUET	70
TES PATTES ET MOI	50
BADMINGTON CLUB DU ROUMOIS	10
ECOLE DES ARTS BG ACHARD	100
MAISON FAMILIALE DE ROUTOT	60
PAR-TA-GE ECOLE HORTICOLE	30
CFAIE	30
SOUVENIR FRANCAIS	50

Les conseillers, membres d'association (s) ayant formulé des demandes de subvention, ne prennent pas part à la décision d'attribution pour les associations concernées.

Le Conseil Municipal valide l'attribution des subventions.

### **3. Délibération paiement de l'aide exceptionnelle à l'association Terres Vivantes en Normandie**

William Mignot rappelle que le Conseil Municipal a voté une aide exceptionnelle afin de procéder aux travaux urgents sur le site du Moulin de Pierre.

Le Conseil doit délibérer pour procéder au virement de cette somme sur le compte de RTVN

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 8

3 conseillers (+ 1 pouvoir), membre de RTVN ne prennent pas part au vote.

### **4. Délibération aménagement sécurité RD 90 : autorisation de signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de remise en gestion**

La subvention concernant les travaux à venir sur la RD 90, au titre des « amendes de police » a été accordée pour un montant de 15.250 euros.

Une convention de délégation de maîtrise peut être désormais signée.

Le Conseil doit donner son autorisation au Maire.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 12 (dont 1 pouvoir)

### **5. Délibération proposition d'honoraires VIAMAP concernant l'aménagement sécurité RD 90**

Le cabinet Viamap a été choisi pour accompagner le projet RD 90 et va procéder à la confection du marché public, la consultation et l'analyse des offres. William Mignot rappelle qu'il appartiendra à la commission d'appel d'offres de faire son choix.

Le cabinet Viamap fait une proposition d'honoraires d'un montant de 23.380,51 euros HT soit 28.056,16 TTC.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 12 (dont 1 pouvoir)

## **6. Délibération devis points hydrants : acceptation devis et autorisation de demande de subvention DETR**

Le Conseil avait décidé, dans le cadre de la défense contre l'incendie, l'installation d'une citerne enterrée rue St Paul.

Le SERPN (syndicat d'eau) fait savoir qu'il est prévu un changement des canalisations sur ce secteur et qu'il propose la pose de deux bornes.

Le SERPN fournit les devis qui s'élèvent 6.545,50 euros pour une borne.

60 % restent à la charge de la commune qui peut bénéficier de 40 % de subvention DETR.

L'implantation de la citerne prévue rue St Paul est transférée sur le secteur de la Neuville.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 12 (dont 1 pouvoir)

## **7. Délibération autorisation de signature de la convention pour l'accueil des élèves, participation aux charges de scolarité entre communes**

Une famille récemment arrivée à Hauville et dont l'enfant est scolarisé à St Ouen de Thouberville demande que cet élève puisse poursuivre sa scolarité dans cette commune.

Les frais de scolarité fixés par la commune de St Ouen de Thouberville s'élèvent à 300 euros.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 12 (dont 1 pouvoir)

## **8. Délibération projet de sortie accrobranche collégiens 2023 : accord de principe**

Virginie Lust et Monique Gaillard, membres de la commission Jeunesse, informent le Conseil d'un projet d'offrir à nos collégiens une journée au parc accrobranche d'Aizier.

La commission Jeunesse fait le constat qu'une fois partis au collège la mairie a très peu de contact avec les enfants collégiens. Cette sortie permettrait de conserver le lien entre la commune et ces jeunes.

Les réservations doivent se faire dès maintenant pour les vacances de Pâques 2023.

La journée complète est facturée 11 euros. Le nombre d'enfants intéressés serait compris entre 50 et 100. Le transport serait financé par la commune.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 12 (dont 1 pouvoir)

La dépense sera inscrite au budget prévisionnel 2023.

## **9. Délibération participation aux séjours pédagogiques en Allemagne et en Espagne pour les collégiens**

Le collège de Routot organise deux séjours pédagogiques au 1<sup>er</sup> semestre 2023 (Allemagne et Espagne). Les enseignants sollicitent les communes des enfants concernés. Le séjour coûte 400 euros (assurance compris).

Le Conseil débat sur la somme à accorder.

La somme de 150 euros, à verser aux parents de ces dix élèves Hauvillais (5 – Allemagne, 5 – Espagne) est proposée au vote.

Il est procédé au vote

Contre : 0  
Abst : 0  
Pour : 12 (dont 1 pouvoir)

## **10. Délibération autorisation pour la mise en place d'un composteur à titre gratuit pour les écoles communales**

La CCRS propose la mise à disposition, à titre gratuit, dans l'école de la commune d'un composteur.

Le Conseil doit délibérer pour autoriser le Maire à signer la Convention.

Il est procédé au vote

Contre : 0  
Abst : 0  
Pour : 12 (dont 1 pouvoir)

## **11. Présentation des mesures de soutien à l'installation des nouveaux boulangers**

William Mignot officialise l'arrivée des nouveaux boulangers, Mr et Mme Bellanger, qui ouvriront le magasin le 15 novembre 2022.

William Mignot est ravi de la reprise de ce commerce mais souligne la période particulièrement compliquée pour la profession de boulanger. Celle-ci subit des hausses très importantes de l'électricité, du fuel qui font fonctionner les fours.

William Mignot ajoute qu'il est important que nos nouveaux boulangers bénéficient d'une clientèle importante.

Il propose que la Commune prenne en charge la réalisation d'un flyer annonçant l'ouverture du magasin qu'elle fera distribuer par les élus et les salariés de la Commune. La question de la légalité de cette initiative se pose. Les conseillers pensent qu'il faut passer outre, qu'il n'y a pas d'avantages par rapport à d'éventuels concurrents.

Monique Gaillard propose que cette information soit délivrée sous le titre d'informations communales.

Cette proposition est soumise au vote.

Contre : 0  
Abst : 0  
Pour : 12 (dont 1 pouvoir)

William Mignot conclut ce point en informant qu'un projet d'implanter quelques places de parking face à la boulangerie est à l'étude et sera présenté le moment venu au Conseil.

## **12. Présentation des mesures d'économie d'énergie**

William Mignot informe le Conseil que les augmentations du tarif de l'électricité sont déjà perceptibles.

William Mignot propose plusieurs pistes de façon à limiter leur impact sur les finances communales.

### 1) L'éclairage public

La commune dispose de 128 points d'éclairage. William Mignot a travaillé avec le SIEGE (syndicat d'électricité) et réalisé des simulations en diminuant les créneaux d'éclairage.

Après débat, il est proposé :

- Pour le Bourg : 6h30 le matin (inchangé)  
21h30 le soir (moins 1 heure)  
Plus d'éclairage sur le côté de la petite salle des fêtes
- Pour les hameaux : 6h30 le matin (inchangé)  
21h00 le soir (inchangé)  
Plus d'éclairage sur l'aire de jeux
- Pour les routes du Landin, de Routot, de Barneville :  
6h30 le matin (inchangé)  
21h00 le soir (moins 1 heure)

L'économie attendue est de l'ordre de 10 à 15 %.

Il est procédé au vote

Contre : 0  
Abst : 0  
Pour : 12 (dont 1 pouvoir)

### 2) Le chauffage école

Jean Claude Le Guen intervient quasi-quotidiennement pour faire des relevés de température dans les classes et ajuster les chaufferies le cas échéant. Pour l'instant, dans l'attente de froid plus intense, pas de remontée de la part des enseignants.

### 3) La salle des fêtes

Jean Claude Le Guen étudie la possibilité d'installer un nouveau matériel de réglage et de programmation de chauffage.

William Mignot a de nouveau transmis aux responsables des activités une note de grande vigilance pour la consommation électrique, via les dépenses de chauffage notamment.

### 4) La garderie

Jean Claude Le Guen met en place le remplacement des baies vitrées et portes de la garderie. Les huisseries sont totalement hors d'usage, la garderie est une passoire thermique importante. Des économies significatives sont attendues dans ce local.

## 13. Questions diverses

. Les kits sécurité pour les collégiens seront distribués après la rentrée de novembre.

. Virginie Lust fait un compte rendu du dernier Conseil d'école. Elle s'est dit très déçue du comportement de certains enseignants qui ne semblent pas mesurer le soutien et les efforts de la Commune en terme d'accompagnement logistique et financier de l'activité scolaire. Virginie Lust et Monique Gaillard, également présente à ce Conseil, vont se mobiliser, avec le Maire, pour mettre en place une stratégie pour ne pas risquer la fermeture d'une classe.

Virginie Lust a donné son accord de principe pour l'étude de la participation de la Commune aux frais afférents au séjour « classe de neige ».

*Cette séance du Conseil Municipal s'achève à 21H00.  
Prochain Conseil : Jeudi 24 novembre (18 H 30)*